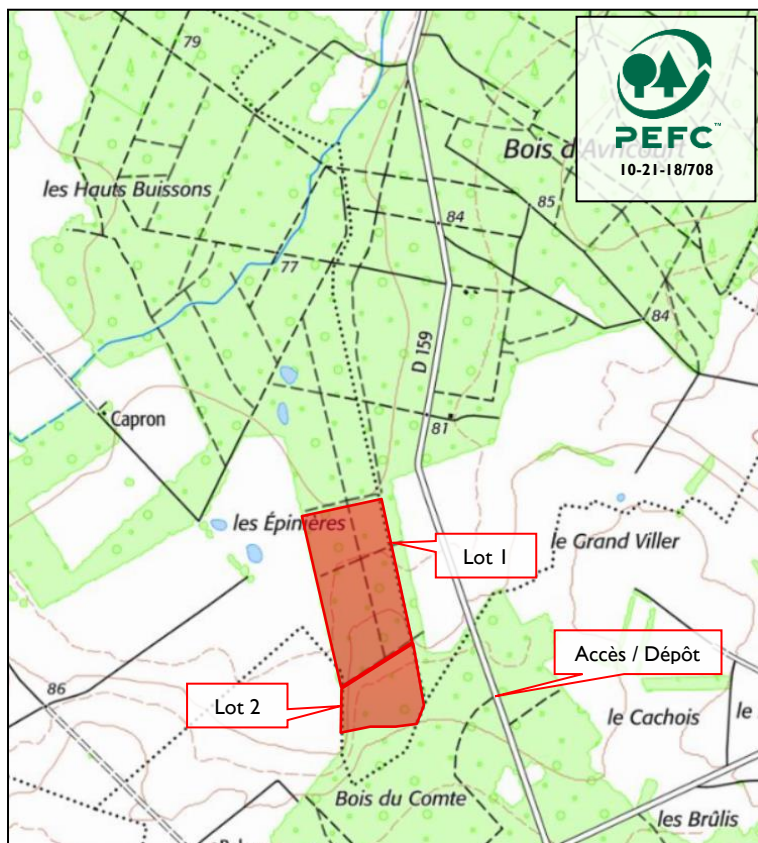


Vente Sur Pied et en Bloc



Propriétaire Clarence Balny d'Avricourt
Certification PEFC : 10-21-18/708
Département Oise (60)
Localisation Noyon Nord
Commune Avricourt
Lieu-dit Bois d'Avricourt
Coordonnées GPS (Degrés Décimaux) Longitude : 2,865742°
 Latitude : 49,637770°
Point de Rencontre Mairie d'Avricourt
Sécurité conseillé

Essence principale Chêne
Volume présumé 195 m3
Nombre d'arbres 122
Volume moyen 1.6 m3

Nature coupe Coupe d'amélioration et sanitaire
Parcelles PSG 14 - 15
Surface 15 hectares environ
Limites Plaine/cultures/chemins/peinture/fossé
Marquage Un flachis CGB au pied et un rond de peinture au corps
Réserves Tous les arbres et brins non marqués de ronds à la peinture
Visite Se reporter au plan ci-contre
Estimation par Sas CEGEB
Suivi de coupe Boris Leduc (06 86 23 09 38)
Expert Forestier Jean-Marc Péneau (sas CEGEB)
 68 rue du Centre, 60 350 Berneuil-sur-Aisne
 Mob : 06 80 99 20 20 – Tél : 03 44 85 76 60
 Mel : secretariat@cegeb.com

Clauses générales EFF/FNB
Conditions particulières du 04/05/2026

Lot	Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m													Total		
		30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m3	VU m3
1	Chêne sain		2	5	6	3	6	4	8	2	1				37	64	1.7
	Chêne déclassé		1	3	7	7	9	7	3	1	1				39	57	1.5
2	Chêne sain			3	5	3	6	6	3		1				27	46	1.7
	Chêne déclassé				2	8	3	4	1	1					19	28	1.5
Observations :		Les Chênes déclassés sont identifiés sur l'arbre avec ce symbole : ⊙													122	195	1.6

Clauses particulières

Préambule : Pas d'exploitation ni d'enlèvement entre le 15 septembre et le 1^{er} mars. Les numéros d'immatriculation devront être fournis à la mairie d'Avricourt avant toutes interventions.

Exploitation : tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Respect des zones de régénération. Houppiers, purges et taillis restent à la disposition du vendeur, diamètre fin bout de 20 cm (pour les arbres de diamètre < 40cm) et 30 cm fin bout pour les autres catégories de diamètre.

Débardage : par terrain sec ou portant.

Stockage : voir plan ci-dessus

Délai d'exploitation : 15 septembre 2027 enlèvement compris

Délai d'enlèvement : 3 mois après le débardage.

Assujettissement à la TVA : non

Paiement : 20 % au comptant
 40 % par virement avalisé au 15.09.2026
 40 % par virement avalisé au 15.12.2026

Caution : 5 000 € sauf si caution permanente.

CVO : payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

